



# AVIS PUBLIC

---

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière;

QUE, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2022 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 19 juin 2023 à 20 h à la salle du Conseil située au 21, rue Saint-Gabriel Sud à Ville-Marie.

Toute personne intéressée peut assister à cette séance.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 5 juin 2023.

Karine Demers  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

## Certificat de publication

Je soussigné, Karine Demers, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 5 juin 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 juin 2023.

Karine Demers  
Directrice générale et greffière-trésorière